

FORMATION « LES ESSENTIELS DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE »



Programme de la formation, objectifs, publics visés – Version 2026

OBJECTIFS, PUBLICS VISÉS, DURÉE

PUBLICS VISÉS :

Tout acteur impliqué dans un ou des projets d'ingénierie de certifications professionnelles (création ou renouvellement RNCP et Répertoire spécifique), souhaitant avoir un premier niveau d'information sur les attendus techniques de France Compétences.

Notamment :

- Organismes de formation : responsables pédagogiques, formateurs, ...
- Branches professionnelles : partenaires sociaux, membres de CPNEFP, ...
- OPCO : conseillers branches, conseillers emploi-formation, chef de projet, ...

PREREQUIS :

Connaissance générale du champ de la formation et de la Loi de 2018 sur l'avenir professionnelle

DURÉE : 1,5j (10h), répartie en 3 visio d'une demi-journée chacune

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Appréhender l'environnement de la certification professionnelle
- Se repérer dans les différents types de certifications existants
- Comprendre les attendus de France Compétences relatifs à une demande d'enregistrement d'une certification professionnelle
- Comprendre les critères d'enregistrement d'une certification professionnelle
- Se poser les bonnes questions sur l'opportunité de créer ou non une certification professionnelle
- Organiser son référentiel activités-compétences
- Rédiger une compétence, une activité, selon les règles d'écriture de France Compétences
- Structurer un référentiel en blocs de compétences
- Rédiger un critère d'évaluation et connaître les modalités d'évaluation possibles
- Mettre en place un dispositif de certification efficace (évaluateurs, règles d'attribution de la certification)

MODALITES D'EVALUATION AMONT ET AVAL A LA FORMATION :

- Test de positionnement en amont du parcours pour déterminer le niveau de compétences et les besoins en formation
- QCM d'évaluation en fin de formation pour mesurer l'acquisition des compétences



TARIF :

- inter-entreprise : 600 €
- intra-entreprise : sur devis.



INSCRIPTION : à réaliser 15 jours minimum avant le démarrage de la formation.

CONTACT : info@coetsens.com



ACCESSIBILITÉ : pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référent handicap : frederic.roubinet@coetsens.com.

PRÉSENTATION DU PARCOURS DE FORMATION

Première demi-journée



Durée : 3,5 h



Modalité : en visioconférence

Objectifs :

- Appréhender l'environnement de la certification professionnelle
- Se repérer dans les différents types de certifications existants
- Comprendre les attendus de France Compétences relatifs à une demande d'enregistrement d'une certification professionnelle (livrables à fournir, cadre réglementaire, ...)
- Connaître et comprendre les critères d'enregistrement d'une certification professionnelle
- Se poser les bonnes questions sur l'opportunité de créer ou non une certification professionnelle

Programme :

1. La certification professionnelle : de quoi parle-t-on ?

Définitions, vocabulaire, types de certifications existants, acteurs

2. Le cadre réglementaire

Cadre légal de France Compétences, critères d'enregistrement, livrables attendus dans le dossier de demande d'enregistrement

3. L'étude d'opportunité d'une certification professionnelle

Définition, enjeux / finalités d'une étude d'opportunité, éléments de contenu à inclure dans une étude d'opportunité, bonnes questions à se poser en amont d'une création d'une certification professionnelle

PRÉSENTATION DU PARCOURS DE FORMATION

Deuxième demi-journée



Durée : 3,5 h



Modalité : en visioconférence

Objectifs :

- Organiser son référentiel activités-compétences
- Rédiger une compétence, une activité, selon les règles d'écriture de France Compétences
- Structurer un référentiel en blocs de compétences

Programme :

1. **Le référentiel activités-compétences**
Les différents types de modèles possibles pour organiser un référentiel activités-compétences (RNCP) ou référentiel de compétences (RS)
2. **Rédaction d'une compétence et d'une activité**
Définition d'une compétence, règles d'écriture, bonnes pratiques
3. **Architecture d'un référentiel en blocs de compétences**
Définition d'un bloc de compétences, les différentes façons possibles de structurer un référentiel en blocs de compétences, les attendus de France Compétences

PRÉSENTATION DU PARCOURS DE FORMATION

Troisième demi-journée



Durée : 3 h



Modalité : en visioconférence

Objectifs :

- Définir et rédiger un critère d'évaluation
- Connaître les modalités d'évaluation possibles
- Mettre en place un dispositif de certification efficace (évaluateurs, règles d'attribution de la certification)

Programme :

1. Introduction

Rappels sur le référentiel activités-compétences

2. Rédaction d'un critère d'évaluation

Définition d'un critère d'évaluation, règles d'écriture d'un critère d'évaluation, bonnes pratiques

3. Définition des modalités d'évaluation

Définition d'une modalité d'évaluation, benchmark des modalités d'évaluation pouvant figurer dans un projet de certification, cadre réglementaire, bonnes pratiques

4. Dispositif de certification

Choix des évaluateurs, règles d'attribution de la certification et/ou d'un bloc de compétences



POUR NOUS CONTACTER

CO&SENS

46, avenue de Mazargues
13008 Marseille

04 91 33 29 32
Caroline Arnaud
Caroline.arnaud@coetsens.com

CO&SENS PARIS

173, rue de Charenton
75012 Paris

01 44 75 96 54
Christophe TRONEL
christophe.tronel@coetsens.com

CO&SENS LILLE

40, Place du Théâtre
59800 Lille

06 26 01 60 37
Sybille LABROSSE
sybille.labrosse@coetsens.com

www.coetsens.com

